



SOMMAIRE

LA PAROLE À :

- Ludovic Le Roux, nouveau président de *Les Pêcheurs de Bretagne*

DOSSIERS

- Les avis du CIEM pour les TAC 2024
- Analyse de la production et du marché depuis début 2023

LES NEWS

- Retour sur le point presse organisé par l'OP sur la situation intenable des chalutiers
- En parlant de chalut...

ÉDITO

La France doit affirmer la défense de ses pêcheurs au niveau communautaire



L'heure est grave. À presque 1€ le litre de gazole, le modèle d'exploitation de nos chalutiers arrive à l'asphyxie. Pour notre seule organisation, nous parlons des équipages, hommes et femmes qui manœuvrent 247 navires capables de débarquer sur une année près de 50 000 tonnes de poissons, avec à la clé 200 millions d'euros de chiffre d'affaires. Que la moitié de ce résultat doive servir à payer les factures de carburant, c'est intenable.

Si nous voulons encore des aliments sains et produits localement, il y a urgence. La menace d'un effondrement a été franchie, non seulement pour la profession mais aussi pour toute l'industrie halieutique qui maille nos territoires : structures portuaires, ateliers de marée et transformateurs qui dépendent pour une grande majorité de l'activité de ces pêcheries. Malgré les aides du gouvernement, la plupart des armements ont épuisé leur trésorerie, en particulier ceux qui

possèdent plusieurs bateaux qui ont été sciemment discriminés. A ce rythme, la décarbonation de la pêche française va aller très vite car il n'y aura plus un seul chalutier pour aller en mer.

Au prix de très lourds sacrifices, les pêcheurs professionnels se sont déjà fortement engagés vers une amélioration de leurs pratiques et une limitation de leur empreinte environnementale. Nous sommes plus que jamais unis et investis dans ce combat. C'est désormais aux responsables politiques de prendre clairement position au-delà des visées électorales. Les pêcheurs français ont besoin de visibilité sur le long terme et d'un accompagnement sans faille pour mener à bien leur transition énergétique. La France doit affirmer leur défense au niveau communautaire avec davantage de conviction et de constance. Voilà pourquoi c'est aussi, pour notre modèle de société, une heure de vérité.

*Yves Foëzon,
Directeur de l'OP
Les Pêcheurs de Bretagne*

Ludovic Le Roux, nouveau président de *Les Pêcheurs de Bretagne*



Gérant de l'armement Celejeanne basé à La Turballe (Loire-Atlantique), Ludovic Le Roux a pris en juillet 2023 la présidence de l'organisation de producteurs (OP) *Les Pêcheurs de Bretagne*. Siégeant depuis 2007 au sein de la commission des espèces pélagiques du golfe de Gascogne au Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM), ce patron pêcheur de 52 ans remplace Soazig Le Gall Palmer, jeune retraitée de l'Armement bigouden au Guilvinec (Finistère), qui passe le relais après un mandat de six années. Entretien.

Quel est ton parcours ?

Fils de marin pêcheur, on peut dire que je suis tombé dans la marmite déjà tout petit. Le métier s'est imposé à moi naturellement, comme une évidence. J'ai embarqué pour la première fois dès l'âge de 15 ans au début des années 1990. J'ai rapidement pris la barre de mon navire, avant de devenir armateur à la suite de mon père. J'ai ainsi développé une entreprise de pêche artisanale avec une paire de chalutiers pélagiques le Cintharth et le Marilude II. Au-delà des difficultés rencontrées par la profession, on a subi l'an dernier deux mauvaises fortunes. Un incendie sur le Marilude II lors d'une opération d'entretien à sec puis le naufrage du Cintharth suite à une voie d'eau. Seul le premier navire a pu être sauvé.

Comment travailles-tu ?

Je suis reparti depuis quelques mois avec le Marilude II. On travaille par paire avec le chalutier turballais Aquilon sur différentes espèces pélagiques comme la sardine, le thon et l'anchois. On cible aussi le merlu et les céphalopodes. Depuis mes débuts, il est assez évident que notre activité fait face à des entraves toujours plus nombreuses, des restrictions toujours plus fortes. Une première flambée des cours du gasoil ainsi que la fermeture de pêcheries comme l'anchois avaient déjà fragilisé nos modèles d'exploitation avant 2010. C'est depuis lors une surenchère perpétuelle malgré les efforts auxquels nous sommes astreints. C'est ainsi que pour le bar, nous avons été également punis alors que nous avions proposé un plan de gestion. Petit à petit, on nous retire toute initiative et toute marge de manœuvre.

Pourquoi avoir pris la tête de l'OP *Les Pêcheurs de Bretagne* ?

C'est une fonction passionnante qui nous place au cœur des grands enjeux de notre métier. C'est aussi un honneur qui exige beaucoup d'engagement. Ce qui n'est pas incompatible avec mon travail en mer. Tout en restant en phase avec les réalités du terrain, je dispose d'une super équipe de permanents avec lesquels je peux échanger facilement grâce aux nouvelles technologies par satellite. Il faut être lucide : la profession est dans le creux de la vague. C'est justement pourquoi il ne faut pas se désunir ou baisser les bras. On a du boulot. Après avoir prouvé par nos efforts que la gestion de la ressource peut aller en s'améliorant, on doit reprendre la main dans le débat public et convaincre de l'importance de sauvegarder nos métiers.

Comment vois-tu évoluer la pêche professionnelle ?

Bien que nous ayons fait des progrès considérables dans nos outils et méthodes de travail, nous subissons une pression grandissante de toutes parts. Explosion du coût des matières premières, transformation du marché et des attentes du consommateur... Malgré notre engagement à mieux pêcher, à respecter davantage la ressource et l'environnement marin, on ne perçoit pas cette valeur ajoutée que nous apportons. Des résultats scientifiques le prouvent : nous fournissons des produits sauvages de qualité dans le cadre d'un plan de gestion durable et responsable. Cette image caricaturale de prédateurs qu'on nous renvoie trop souvent ne reflète en rien la réalité de notre quotidien.

Peut-on encore bien la défendre ?

On dispose de solides structures professionnelles capables de porter une voix crédible et forte dans les plus hautes instances. Pas besoin de réorganiser à tout prix et de se diluer dans des grands ensembles démesurés. Notre OP rassemble 625 navires et 2 000 marins, pour une production annuelle d'environ 85 000 tonnes. C'est déjà considérable. Il faut aussi garder une proximité avec nos adhérents et le terrain.

Comme il faut préserver des liens avec nos partenaires scientifiques, à commencer par l'Ifremer. On peut faire en revanche le constat que l'Etat français assume de moins en moins ses fonctions régaliennes. Il faudrait s'inspirer du modèle espagnol qui fait de la pêche une vraie cause nationale.

Nous devons aussi nous reconnecter par tous les moyens aux autorités décisionnelles, à commencer par Bruxelles. Nous ne sommes pas des faiseurs de malheur, nous savons donner des gages de confiance. C'est pourquoi notre combat est légitime et qu'on peut le gagner.

Quel est le défi prioritaire pour l'OP ?

Ce n'est pas un secret. La communication n'a jamais été une grande spécialité des pêcheurs. C'est pourtant sur ce terrain qu'il nous faut encore progresser. Nous devons montrer par tous les moyens possibles comment nous restons des alliés précieux dans la défense de la souveraineté alimentaire mais aussi dans la préservation de l'environnement. Mettre en valeur les produits pêchés localement, l'expertise de nos métiers et les retombées socio-économiques de nos activités, c'est in-

dispensable pour faire comprendre au grand public que nous jouons dans la même équipe. Notre profession se trouve un peu dans la situation de l'énergie nucléaire, qui a longtemps été décriée, mais dont on commence à se rendre compte qu'elle est indispensable pour assurer la transition vers une production électrique décarbonée.

Notre combat est légitime, on peut le gagner

Une ambition ultime pour la pêche ?

J'ai des enfants de 6 et 7 ans. J'aimerais bien qu'ils se voient un avenir dans la pêche, qu'ils reprennent une activité viable. On a besoin d'une meilleure visibilité pour notre métier qui dépend déjà très fortement des fluctuations de

la nature. Il faut admettre que nos modèles sont friables à cause d'entraves excessives... Aussi avant de décarboner nos flottilles, il faudrait d'abord s'assurer que nos sociétés préfèrent encore du bon poisson capturé localement à des produits importés et le plus souvent intraçables.

Propos recueillis par Bertrand Tardiveau



Les avis du CIEM pour les TAC 2024

Comme chaque année, le CIEM a publié avant l'été ses avis sur l'état de plusieurs des principaux stocks exploités et les recommandations de niveaux de captures qui en découlent pour l'année 2024 (voir synthèse ci-dessous).

Avis du CIEM pour le niveau de TAC 2024 et évolution par rapport à l'avis pour 2023 :

| Stock | Avis pour 2024 | Avis pour 2023 | Evolution | Commentaire |
|--------------|----------------|----------------|--|------------------------|
| Bar 7 | 2 432 | 2 542 | -4% | |
| Bar 8 | 2 642 | 3 398 | -22% | |
| Baudroies | 61 081 | 58 434 | +5% | |
| Cabillaud 7 | | 0 | Statu quo (moratoire) | |
| Cardines | 23 303 | 24 176 | -4% | |
| Chinchard | 0 | 0 | Statu quo (avis rendu en 2022 pour 2023 et 2024) | |
| Eglefin 7 | 8 252 | 11 901 | -31% | |
| Lieu jaune 7 | 0 | 3 360 | -100% | |
| Lieu jaune 8 | 872 | 905 | -4% | |
| Lieu noir | 73 815 | 58 912 | +25% | |
| Merlan 7 | 0 | 1 715 | -100% | |
| Merlan 8 | 1 347 | 2 276 | -41% | Approche de précaution |
| Merlu | 72 839 | 83 130 | -12% | |
| Plie 7hjk | 132 | 132 | Statu quo (avis rendu en 2022 pour 2023 et 2024) | |
| Sole 7e | 1 057 | 1 394 | -24% | |
| Sole 7hjk | 170 | 213 | -20% | Approche de précaution |
| Sole 8 | 2 489 | 2 685 | -7% | |

⚠ Attention les pourcentages correspondent à la variation de l'avis et non pas à la variation des possibilités de pêche.
Avis non encore publiés (à paraître en octobre) : Cabillaud 4-6, Langoustine 8, Raies 7-8, espèces pélagiques.

ZOOM SUR LE CAS DU LIEU JAUNE DE ZONE 7

Dans son avis, le CIEM estime que le stock de lieu jaune de mer Celtique et ouest-Ecosse est effondré et recommande un TAC = 0, c'est-à-dire aucune capture, en 2024 afin d'assurer la récupération de la biomasse au niveau du RMD le plus rapidement possible.

Rappelons qu'un avis scientifique TAC = 0 n'aboutit pas nécessairement à la fermeture totale de la pêcherie à l'issue du processus de négociation entre la Commission européenne (qui représente les États-membres) et le Royaume-Uni puisqu'il s'agit d'un stock partagé. En effet, de nombreux stocks se trouvent dans cette situation, parfois depuis plusieurs années, et des possibilités de pêche minimales sont en général préservées. Pour autant, il faut bien s'attendre à une forte réduction des possibilités de captures, et ce malgré les arguments socio-économiques qui pourraient être avancés du fait de la très forte dépendance de certaines flottilles à ce stock. En effet, les exemples récents de la sole du golfe de Gascogne (-36% en 2022), du chinchard (-75% en 2023) et du bar Nord (moratoire en 2015) montrent que les enjeux socio-économiques ne sont plus une barrière aux décisions de baisses drastiques. Il faudra attendre la fin des négociations UE-UK (début décembre au mieux) pour connaître le niveau effectif du TAC 2024.

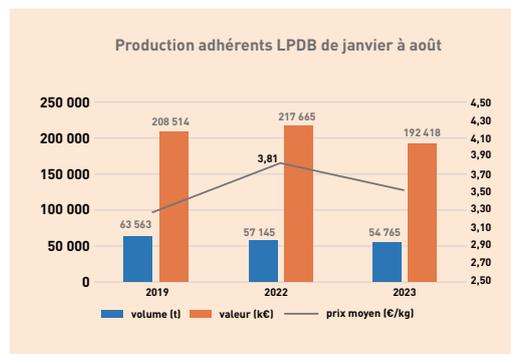
Jusqu'à présent, ce stock n'était pas limitant pour les adhérents LPDB dont le sous-quota 2023 ne sera consommé qu'à hauteur de 20-25%. Il n'existe d'ailleurs aucun plan de gestion interne à l'OP pour encadrer les productions de nos adhérents. Autrement dit, une réduction, même de 75% du TAC en 2024 ne devrait pas contraindre l'activité des adhérents LPDB à rendements équivalents. Si la baisse est plus importante encore, l'instauration d'un plan de gestion pourrait alors devenir nécessaire en essayant de tenir compte de la dépendance spécifique des quelque 250 navires concernés (ligneurs, chalutiers hauturiers, fileyeurs).

A noter qu'il existe une flexibilité interzonale entre la zone 7 et la zone 8 (jusqu'à 2% du quota de la zone 7 peut être pêché en zone 8). Une baisse drastique du quota nord aura donc une incidence indirecte sur la pêcherie au sud en limitant les possibilités de « report » de zone.

Analyse de la production des adhérents LPDB et du marché depuis le début de l'année 2023

Dans un contexte particulier à plus d'un titre (premiers effets du PAI, inflation, crise de la demande, prix du gazole record...), il nous semble intéressant de vous présenter l'analyse des ventes de nos adhérents en 2023 (janvier à août) par comparaison aux années précédentes (les années 2019 et 2022 ont été prises en référence en raison de la particularité des années 2020 et 2021 du fait du contexte « covid »).

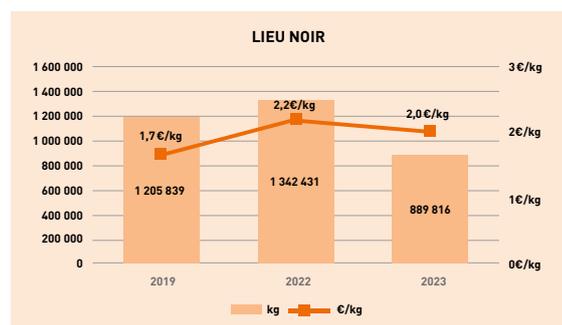
En termes de volumes, la production a sensiblement diminué sur les 8 premiers mois de l'année 2023 par rapport à 2019. C'était déjà le cas dans une moindre mesure en 2022 mais la baisse des volumes avait alors été compensée par une hausse du prix moyen de vente qui aboutissait au final à une augmentation du chiffre d'affaires global. Cette compensation n'est plus d'actualité en 2023 avec un prix moyen en baisse par rapport à 2022 (mais qui reste supérieur à celui de 2019). A noter que le prix moyen global ne dépend pas uniquement de la tendance du marché mais aussi de la composition des captures en termes d'espèces.



Malgré la baisse des volumes globaux, les achats OP sont en augmentation en 2023 par rapport à 2022 (+23% en volume et +15% en valeur). Les espèces particulièrement concernées par cette hausse sont les espèces de requins (émissole, aiguillat, hà...), l'araignée, la lotte et le congre. A l'inverse, les achats OP sont en baisse pour les raies et la cardine.

| | | |
|--|--|---|
| Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces tendances observées | BAISSE DES VOLUMES | BAISSE DU PRIX MOYEN / HAUSSE DES ACHATS OP |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Arrêt des 35 navires adhérents LPDB inscrits au PAI • Plusieurs chalutiers côtiers vendus en-dehors de l'OP • Baisse drastique du quota de chinchard • Arrêts Temporaires Sole GG • Opération Filière Morte de fin mars • Mauvaise campagne germon en volumes | <ul style="list-style-type: none"> • Contexte inflationniste et baisse de la consommation de poisson • Réouverture de l'aiguillat après 14 années de fermeture et la perte des marchés correspondants • Accident de marché en semaines 17 et 18 en lien avec la reprise simultanée des hauturiers GV suite à l'opération Filière Morte • Mauvaise campagne germon en prix |

ZOOM SUR DEUX ESPÈCES



Le lieu noir



Malgré une baisse significative des volumes en 2023 par rapport à 2022 (-34%) en lien avec la sortie au PAI de plusieurs gros faiseurs, le prix moyen est lui aussi en baisse (-10%). Ainsi, l'effet positif escompté pour les navires restants n'est pas observé en raison d'une baisse de la demande.



La coquille St-Jacques



Grâce à une gestion exemplaire de la ressource, les gisements de coquille St-Jacques de Manche-ouest n'ont jamais été aussi abondants et on pourrait espérer des débarquements en hausse. Malheureusement, on ne peut pas en dire autant de la demande (-30% depuis fin 2022) dans un contexte de baisse des achats alimentaires et notamment en produits de la mer. Alors que les transformateurs ont constitué des stocks records, pas tous écoulés, au cours de la campagne 2022-2023, les possibilités de pêche 2023-2024 risquent d'être contraintes par le marché plus que par la ressource.

Retour sur le point presse organisé le 15 septembre par l'OP sur la situation intenable des chalutiers



Le 15 septembre, les représentants de *Les Pêcheurs de Bretagne* ont réuni une « Commission chalut » exceptionnelle pour dresser collectivement un bilan de la situation extrêmement difficile traversée par la filière. Un point presse a ensuite été organisé pour alerter le grand public, les élus, les collectivités publiques et le gouvernement sur la situation critique de la filière à quelques jours des Assises de la Pêche et des produits de la Mer.

Plusieurs armateurs de chalutiers issus des différents ports bretons ont pu exposer avec des exemples concrets leurs difficultés à faire face à la hausse du prix du gazole. Beaucoup d'entre eux ne touchent plus les aides d'État depuis plusieurs mois déjà et elles s'arrêteront pour tous après le 15 octobre. Ils ont rappelé leur impossibilité à répercuter cette hausse sur le prix de vente du poisson, qu'ils ne vendent pas mais qu'on leur achète aux enchères, et l'effet « ciseaux » qui en découle.

Les représentants de l'OP ont montré, chiffres à l'appui, la dépendance des différentes places portuaires à la production des chalutiers qui représentent plus de 90% des apports dans certains ports. Alors que la France veut reconquérir sa souveraineté alimentaire et que notre poisson est une des sources de protéines les plus décarbonées, ils ont pointé le paradoxe de laisser mourir à petit feu les flottilles qui approvisionnent le plus nos criées au profit de produits d'importations. Par ailleurs, l'ensemble des métiers de l'OP subit les conséquences de cette importante augmentation du prix du gazole qui touche durement leur rentabilité.

La réunion a été conclue par le sarcastique constat qu'en l'absence d'une vraie politique publique pour l'avenir de la pêche, la disparition inéluctable de certaines entreprises de pêche va accélérer de fait la « décarbonation » de la filière et satisfaire les ONG qui prônent l'arrêt du chalutage.

**Le point presse organisé a donné lieu à plusieurs articles permettant aux médias locaux, régionaux et nationaux de relayer ces messages .
Cela n'aura pas empêché le gouvernement de confirmer par la voix de son Secrétaire d'État à la mer l'arrêt des aides gazole pour les pêcheurs après le 15 octobre.
Nous continuerons bien entendu à alerter, communiquer sur la situation extrême traversée par la filière.**

En parlant de chalut ...



ICES
CIEM

International Council for
the Exploration of the Sea
Conseil International pour
l'Exploration de la Mer

De nombreux arguments scientifiques sont repris par certains pour justifier de contraintes fortes sur l'activité chalutière dans plusieurs zones et contextes. Un article récent publié dans le journal du CIEM prend du recul sur cette technique en évaluant sa durabilité et ses impacts environnementaux par rapport à d'autres systèmes de production alimentaire (Hilborn et al., 2023)¹.

Résumé :

Les engins trainants en contact avec le fond, tels que les chaluts, sont largement considérés comme ayant l'impact environnemental le plus élevé parmi les engins de pêche couramment utilisés. Les inquiétudes concernant l'impact sur les communautés benthiques, les prises accessoires et l'empreinte carbone sont souvent soulignées comme étant beaucoup plus élevées que pour les autres formes de pêche. En conséquence, l'utilisation de ces engins a été interdite ou sévèrement restreinte dans certains pays, et de nombreuses propositions ont été formulées pour mettre en œuvre de telles restrictions ailleurs.

Dans cet article, les auteurs :

1 Examinent la durabilité du chalutage de fond en ce qui concerne les espèces cibles, l'impact sur les communautés benthiques, les prises accessoires et les rejets, l'empreinte carbone liée à l'utilisation de carburant et l'impact sur la séquestration du carbone.

2 Comparent l'impact à d'autres formes de pêche et à d'autres systèmes de production alimentaire. L'empreinte carbone est en moyenne plus élevée que celle du poulet ou du porc, mais bien inférieure à celle du bœuf. En rentrant dans le détail pêcherie par pêcherie cette empreinte peut être bien inférieure à celle du poulet ou du porc.

Dans l'ensemble, les préoccupations concernant les impacts du chalutage peuvent être considérablement atténuées lorsque les mesures techniques et de gestion des engins de pêche existants (par exemple, des modifications de la conception des engins et des contrôles spatiaux) sont adoptées par l'industrie et les organismes de réglementation et que la course au poisson est éliminée. Lorsque ces mesures de gestion sont mises en œuvre, il apparaît que le chalutage de fond aurait un impact environnemental moindre que celui de l'élevage ou de l'aquaculture nourrie, qui remplaceraient probablement les poissons capturés au chalut si le chalutage était interdit.

¹<https://doi.org/10.1093/icesjms/fsad115>





QUIMPER

+33(0) 2 98 10 11 11

7, rue Félix Le Dantec

Créach Gwen 29000 Quimper

LORIENT

+33(0) 2 97 37 31 11

6, rue Alphonse Rio

56100 Lorient



Cette newsletter est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche



Retrouvez-nous sur

